Département de LOIR-et-CHER

Envoyé en préfecture le 11/10/2019

Reçu en préfecture le 11/10/2019

ID: 041-214102063-20191004-2019027-DE

Affiché le



COMMUNE de SAINT-DENIS-SUR-LOIRE 19 rue de la Loire 41000 SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

ૹૡૡૡૡૡ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE ORDINAIRE du 4 octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de SAINT-DENIS-SUR-LOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Benoit SIMONNIN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14

<u>PRÉSENTS</u>: Benoit SIMONNIN - Patrick MENON - Martine CIRET - Jean-Pierre MOREAU - Dominique RICHOMME - Emmanuelle LE GALL - Christophe ROCHEREAU - Christine MAUVISSEAU - Philippe VIGIÉ du CAYLA — Isabelle CALLIGARO — Odile JOUET — Jean-Marc TRAZÈRES

ABSENTS: Loïc FONTAINE, Patrick BOULET ayant donné pouvoir à Martine CIRET

Secrétaire de séance : Odile JOUET

Date de la convocation : 27 septembre 2019

<u>Délibération n°2019-027 – Tarifs des concessions du cimetière communal</u>

A l'occasion de la création d'un nouvel espace cinéraire (jardin du souvenir, cavurne, nouveau columbarium), le Maire propose au conseil municipal de revoir les tarifs des concessions du cimetière communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les tarifs des concessions du cimetière communal, comme suit :

- Concession de terrains :

 - 30 ans concession double (2,30 m x 2,20 m).....300 €
- Case de l'ancien columbarium :
 - o 15 ans ______230 €
 - o 30 ans......400 €
- Case du nouveau columbarium et cavurne :
 - o 15 ans _____600 €

 - o Plaque à graver par le concessionnaire incluse dans le prix de la concession
- Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir :
 - o Taxe de dispersion ______70 €
 - o Plaque à graver par le concessionnaire incluse dans le prix de la concession

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Pour copie conforme,

Le Maire,

Benoit SIMONNIN